

Les opportunités ouvertes par le retrait des troupes françaises et européennes du Mali par Liza Young – Février 2022

Le 17 février 2022, l'Élysée publiait un [communiqué](#) annonçant le retrait du territoire malien de la force française Barkhane et de la Task Force européenne Takuba. Mis à part les péripéties diplomatiques franco-maliennes qui l'ont précédée, cette annonce s'inscrit aussi dans le contexte d'un enlèvement qui ne disait pas son nom et qui a engendré le rejet de cette présence militaire par une partie de l'opinion au Mali et dans la sous-région. En effet, l'embouteillage des forces intervenants au Sahel, sans incidence tangible sur les menaces asymétriques dont sont victimes les populations civiles, a été l'un des principaux facteurs de la rupture entre l'État hôte et les forces européennes. À titre d'illustration, selon la [MINUSMA](#), le nombre de civils tués, blessés ou enlevés au second trimestre de l'année 2021 avait augmenté de 25% par rapport au premier semestre.

L'accent mis sur les tensions diplomatiques, puis la rupture franco-malienne, avec notamment le rappel le 31 janvier 2022 de l'Ambassadeur de France au Mali, a fini par occulter les autres acteurs du jeu, en réduisant le débat à la querelle sur la légitimité des autorités de la transition malienne. Une lecture binaire de la situation malienne occulte donc deux urgences :

- Celle relative au vide sécuritaire qui risque d'être créé ;
- Et celle relative à une meilleure articulation des forces et moyens en présence, pour des résultats tangibles en termes d'amélioration de la sécurité humaine, de la mise en œuvre des accords politiques et de la refondation institutionnelle attendus par les Maliens.

Il convient de rappeler que la MINUSMA a notamment pour [tâches prioritaires](#) l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, la pleine réalisation de la transition politique, l'appui à la stabilisation et au rétablissement de l'autorité de l'État dans le centre du pays et enfin la protection des civils et des droits humains. La force Barkhane et la force conjointe du G5 Sahel, deux forces de lutte anti-terroriste, s'inscrivent en complémentarité de ce mandat. Bien qu'une [collaboration logistique](#) existe entre la MINUSMA et la Force conjointe et que la force onusienne ait bénéficié d'appuis locaux informels de Barkhane - soutien aérien et logistique -, la lutte contre les groupes extrémistes violents ne relève pas du mandat de l'opération de paix.

Le retrait des forces françaises et européennes est toutefois l'occasion de rappeler les promesses de financement non tenues de la Force conjointe du G5 Sahel, qui souffre encore, 5 ans après sa création, de manques en matière d'équipements et de formation. Ce retrait invite particulièrement à repenser et à renouveler l'approche sécuritaire en faveur d'une montée en puissance des acteurs de proximité, tels que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine. La réappropriation régionale permettrait alors de rompre avec la logique d'externalisation sécuritaire, qui a semblé alimenter les sentiments souverainistes d'une partie de la population malienne.

Comme l'actualité l'a confirmé, le retrait des forces françaises pourrait par ailleurs entraîner le départ des contingents européens de la MINUSMA, à la suite de l'annonce des retraits danois et suédois. Paradoxalement, cela pourrait également offrir l'opportunité à la Mission d'affirmer son impartialité (valeur cardinale du maintien de la paix), et de limiter les contraintes imposées par certains membres du P5. Se défaire de cette dépendance permettrait sans doute à la Mission de paix de renforcer le lien de confiance qui existe entre les populations maliennes et les Casques bleus.

La stratégie d'une intervention des forces européennes en seconde ligne, en appui aux forces

régionales (renseignement, appui aérien, déploiement d'officiers de liaison) pourrait aussi marquer un réajustement stratégique décisif, en rupture avec la logique de déploiement de corps expéditionnaires occidentaux en première ligne dans l'approche conventionnelle suivie jusqu'ici. Il restera néanmoins à préciser l'articulation dans un avenir proche, entre la MINUSMA et les autres forces au mandat offensif, à savoir les Forces armées maliennes (avec le bataillon reconstitué de Kidal, notamment), la force conjointe du G5 Sahel sous mandat de l'Union africaine, et la force en attente de la CEDEAO, composée de contingents des pays riverains du golfe de Guinée vers lesquels pourrait s'élargir la menace sécuritaire.

Ainsi, déplacer Barkhane dans les pays voisins sans renouveler l'approche de la lutte contre l'extrémisme violent et sans véritablement intégrer une montée en puissance des contingents de la force en attente de la CEDEAO, ou d'autres forces offensives régionales, en première ligne, reviendrait à reproduire les écueils constatés au Mali. Il serait sans doute souhaitable que les acteurs de la sous-région ne se cantonnent plus dans un rôle de second plan au niveau sécuritaire, et qu'ils cessent de passer par la médiation des forces extérieures - françaises ou autres - pour agir offensivement.

En cela, il serait utile de tirer les leçons apprises du contexte malien en amont d'un potentiel redéploiement des effectifs de la force Barkhane vers le Niger, et de redynamiser le soutien, par les partenaires européens, aux initiatives de l'Union africaine, de la CEDEAO et du G5 Sahel dans les États du Golfe de Guinée contre les [groupes armés terroristes](#). Ces deux perspectives de déploiement seront à surveiller dans la durée.

[Liza Young](#). A été Attachée à l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix. Ses recherches portent sur les Opérations de maintien de la paix dans l'espace francophone (Mali, République centrafricaine et République démocratique du Congo).